



République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

Cabinet du Premier Ministre,
Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget,

VISITE DE TRAVAIL A L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES

**ALLOCUTION DE SEM DANIEL KABLAN DUNCAN
PREMIER MINISTRE, MINSTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU BUDGET**

Vendredi 06 Février 2015

- *Madame le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;*
- *Monsieur le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget ;*
- *Monsieur le Ministre AHOUA Théophile, Directeur de Cabinet du Premier Ministre ;*
- *Messieurs les Directeurs de Cabinet;*
- *Mesdames et messieurs les Conseillers ;*
- *Monsieur l'Inspecteur Général des Finances ;*
- *Madame et Messieurs les Inspecteurs Généraux Adjointes ;*
- *Mesdames et Messieurs les Inspecteurs des Finances et cadres de l'Inspection Générale des Finances;*
- *Chères collaboratrices, chers collaborateurs ;*
- *Mesdames et Messieurs ;*

Je voudrais de prime abord, vous saluer et vous remercier pour l'accueil chaleureux que vous avez bien voulu me réserver ce matin, à l'occasion de cette visite de travail.

- *Madame le Ministre,*
- *Monsieur le Ministre,*
- *Mesdames et Messieurs,*

La visite que j'effectue aujourd'hui à **l'Inspection Générale des Finances**, s'inscrit dans le cadre du contact direct que j'ai décidé d'établir avec les services en charge de l'Economie, des Finances et du Budget, pour partager les principaux enjeux ainsi que les difficultés liées à la conduite de leur mission.

A l'issue de cette visite, **des solutions pragmatiques et innovantes pourront être dégagées** afin que l'Inspection Générale des Finances puisse jouer pleinement son rôle d'acteur de la saine gestion des finances publiques et de promotion de la bonne gouvernance économique et financière.

Je voudrais rappeler que le **Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA** attache une importance particulière à ces valeurs qui sont indispensables pour la réalisation de sa vision qui est de « **faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020** ».

En effet, dès son accession au pouvoir d'Etat, il a résolument inscrit la transparence et la culture de la bonne gouvernance dans l'action Gouvernementale, à travers les quatorze (14) axes stratégiques et les dix (10) valeurs cardinales de la charte d'éthique dont il a doté le Gouvernement.

Dans ce cadre, la Côte d'Ivoire s'est doté d'instruments juridiques pour renforcer la moralisation de la société ivoirienne. Il s'agit notamment de :

- L'ordonnance n°2013-660 du 20 septembre 2013 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, telle que modifiée, complétée par l'ordonnance n°2013-805 du 22 novembre 2013 et ratifiée par la loi n°2013-875 du 23 décembre 2013
- L'ordonnance n°2013-661 du 20 septembre 2013 fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, telle que ratifiée par la loi n°2013-876 du 23 décembre 2013

A côté de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance qui est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale de lutte contre la corruption dans notre pays, **l'Inspection Générale des Finances dispose d'un champ d'action important dans la sphère de la gestion des finances publiques.**

Mon insistance sur ce point se justifie par le fait que plus récemment, à l'occasion du premier Conseil des Ministres de l'année 2015, le Président de la République a indiqué que la bonne gouvernance constitue l'un des trois piliers de son action au titre de cette année.

C'est pourquoi, l'Inspection Générale des Finances, à travers ses missions d'appui à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la saine gestion des ressources publiques, est un instrument important du dispositif national de contrôle et de promotion de la bonne gouvernance économique et financière.

La présente visite de travail est l'occasion pour moi de vous adresser mes encouragements pour les résultats enregistrés qui augurent, sans conteste, de la capacité de cette structure à atteindre les objectifs qui lui sont assignés, et qui portent notamment sur :

- l'amélioration des relations entre le Gouvernement et le secteur privé grâce aux travaux **du Comité paritaire secteur public/secteur privé de Suivi des Remboursements des Crédits de TVA**, dont l'Inspection Générale des Finances coordonne les actions ;
- le paiement de la vraie dépense, la juste dépense et la bonne dépense des prestations des fournisseurs de l'Etat, grâce aux travaux **du Comité de suivi de l'audit des arriérés de paiement de l'Etat** ;

- **l'audit des passifs des services** en cours par l'Inspection Générale des Finances qui permet de juguler la fraude inhérente à cette catégorie de dépense publique ;
- L'amélioration de la transparence et **l'intégration au budget de l'Etat des recettes de services** grâce aux travaux du Comité d'identification des recettes de services ;
- Et bien d'autres chantiers qui ont fait l'objet de votre présentation.

Je voudrais m'arrêter sur l'un de ces chantiers qui revêt une grande importance à mes yeux. Il s'agit de la lutte contre la corruption pour laquelle l'Inspection Générale des Finances est dotée d'une brigade. Je vous invite à rendre plus visible la Brigade de lutte contre la corruption et les résultats obtenus en la matière. Cela me paraît être un moyen efficace d'assurer la sensibilisation contre ce fléau, avant les sanctions qui seront inévitables en cas de fautes avérées.

Je voudrais également saluer les initiatives de l'Inspecteur Général qui ont permis **la réhabilitation des locaux** de l'Inspection Générale des Finances, offrant à n'en point douter, des conditions de travail plus adéquates à l'ensemble du personnel.

Enfin, **je remercie la Coopération française pour le renforcement des capacités** de l'Inspection Générale des Finances à travers la mise à disposition d'un expert technique international.

Cependant, vous conviendrez avec moi que beaucoup reste à faire pour être en phase avec les normes internationales d'audit et les directives de l'UEMOA de 2009 relatives au contrôle des finances publiques, notamment en matière :

- **de couverture efficace de votre champ de compétence** comme l'exigent les normes internationales de contrôle des finances publiques, tel que le PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability) « Dépenses Publiques et Responsabilité Financières » dans le cadre de la gestion des finances publiques ;
- **de lutte contre la corruption** dans le domaine des finances publiques, fléau dont l'indice de perception dans l'opinion des usagers demeure encore élevé ;
- **de l'extension de la culture et de la pratique du contrôle interne** au sein des services des Ministères en charge de l'Economie et des Finances et du Budget ;

Sur ce point, je reste persuadé que l'Inspection Générale des Finances anticipe déjà sur cette évolution majeure à travers **la préparation du Diplôme Professionnel d'Auditeur Interne (DPA)** par ses cadres et la mise en place d'un système d'audit interne centré sur la cartographie des risques.

Par ailleurs, eu égard à la nature systémique des enjeux de la gouvernance, **je vous engage à poursuivre l'animation et la coordination des inspections sectorielles** à travers des activités conjointes et le suivi des recommandations des missions menées à ce jour.

Ce volet de vos attributions est un indicateur qui est suivi par nos Partenaires Techniques et Financiers notamment, **l'Union Européenne**, dans le cadre de son appui budgétaire à notre pays et **la Banque Mondiale** pour l'aspect relatif à l'audit interne de ses projets.

Comme vous le savez, nous devons redoubler d'efforts en poursuivant les réformes engagées avec en ligne de mire, l'amélioration constante de notre classement au **Doing Business du Groupe de la Banque Mondiale**, la satisfaction des conditions requises pour être éligible au compact du programme **du Millenium Challenge**

Corporation (MCC) qui passe par le maintien de l'indicateur lutte contre la corruption au vert et à l'Open Government Partnership (OGP), qui engage le Gouvernement à mettre en place des politiques anti-corruption extrêmement robustes, accompagnées de mécanismes et de pratiques favorisant la transparence dans la gestion des finances publiques.

A cet égard, **l'Inspection Générale des Finances aura un rôle déterminant à jouer. C'est pourquoi, le Gouvernement tient au fonctionnement efficient de l'Inspection Générale des Finances, qui devra se traduire par la dotation de ce service en moyens humains de qualité et de logistiques adéquats.**

J'entends faire de cette structure, un véritable pôle d'excellence regroupant des cadres compétents et intègres, l'élite de l'administration économique et financière, rigoureusement sélectionnés.

Il va sans dire, que le bon fonctionnement de ce service passe également par l'acquisition et le développement d'outils modernes et performants de contrôle et d'audit des finances publiques.

- *Madame le Ministre,*
- *Monsieur le Ministre,*
- *Chères collaboratrices, chers collaborateurs,*

Vous pourrez toujours compter sur mon soutien total pour toutes les actions que vous engagerez en faveur de la bonne gouvernance dans les administrations économiques et financières, et en particulier en faveur de l'Inspection Générale des Finances en vue d'un meilleur contrôle de la gestion des finances publiques.

Je voudrais rappeler qu'en raison de ses missions, **l'Inspection Générale des Finances a vocation à être une institution transversale** dans le champ de l'activité économique et financière de l'Etat. A ce titre, **elle a compétence en matière de surveillance sur toutes les structures relevant des deux ministères** qui opèrent dans ses différents domaines, ainsi que sur les services rattachés, les structures sous tutelle économique et financière ou tout autre organisme gérant des fonds publics.

Je voudrais pouvoir compter sur vous afin de lui permettre d'exercer pleinement toutes ses attributions conformément aux textes en vigueur.

Dans cette optique, je vous adresserai incessamment une lettre circulaire pour définir le cadre de travail que j'entends mettre en place.

- ***Monsieur l'Inspecteur Général,***

Je prends bonne note de vos doléances qui seront examinées avec les Ministres compétents.

Je suis persuadé que vous-même et vos collaborateurs saurez relever tous les défis qui se posent à votre structure **notamment en matière de conseil, de veille, de prévention et de sensibilisation**. Ces défis concernent également la formulation de recommandations fortes pour l'amélioration du fonctionnement efficient des services dans le cadre des missions d'inspection ou d'audit réalisées.

C'est sur cette note d'espoir que je voudrais clore mon propos, en vous engageant vous et vos collaborateurs à faire en sorte que l'Inspection Générale des Finances soit chaque jour davantage, à **la hauteur des attentes d'une Côte d'Ivoire résolument tournée vers la culture du résultat, l'efficience et la bonne gouvernance**.

Je vous remercie de votre aimable attention.